

Séminaire AMI – 12/10/2022



# COMMUNAUTÉ LESNEVEN CÔTE DES LÉGENDES

Raphaël RAPIN, vice-président aménagement et prévention des inondations  
Noémie FLOCH, responsable GEMAPI



Communauté Lesneven  
Côte des Légendes  
Kumuniezh Lesneven Aod ar Mojennoù

# COMMUNAUTE LESNEVEN CÔTE DES LEGENDES

## 5 communes littorales

Guissény, Kerlouan, Plounéour-Brignogan-Plages, Plouider, Goulven



### Trait de côte :

- 13 km côtes rocheuses
- 20 km côtes sableuses
- 5 km côtes vaseuses
- 6 km côtes artificialisées



Linéaire de côte

**44 km**

Nombre de personnes impactés par les risques littoraux sur la CLCL

**4000**

Zone d'aléa érosion à l'horizon 2100

**185 Ha**

Zone basses soumises à la submersion marine

**739 Ha**

# HISTORIQUE

- **2014 : Fonds de concours de la CLCL pour aider les communes littorales lors de la tempête de 2014**
- **2016-2017 :**  
**1<sup>er</sup> Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) lancé par la DREAL Bretagne** élaborant le livret d'alerte de la Communauté Lesneven côte des Légendes.
- **2018-2019 :**  
**Depuis le 1er janvier 2018 :** la Communauté Lesneven côte des Légendes a pris en compétence la **GEMAPI**.
- Diagnostic de la vulnérabilité du territoire
- **Atlas des risques littoraux et modélisation de l'élévation du niveau de la mer** à l'horizon 2100.



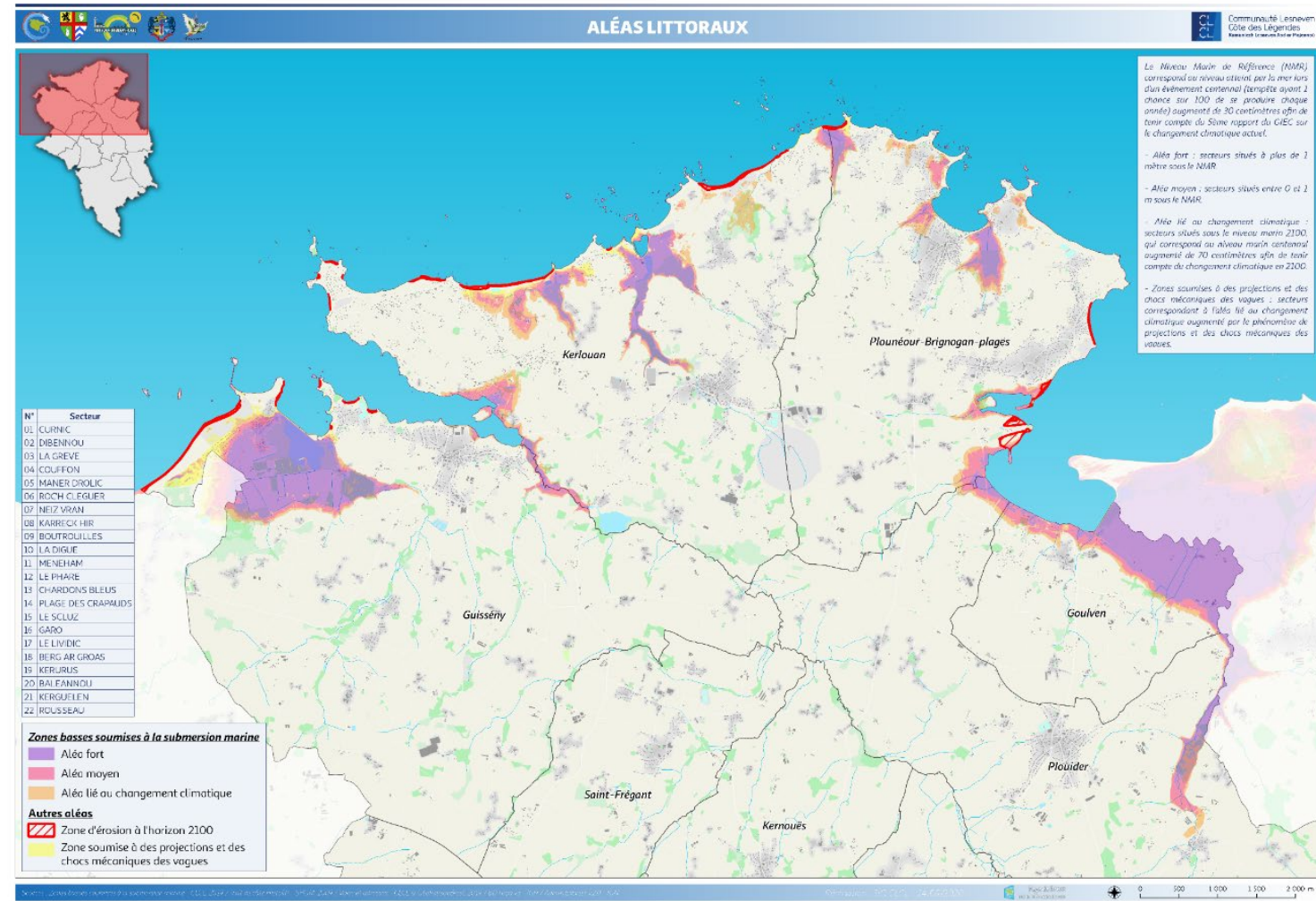
Couverture du Livret d'alerte, 2017

# Atlas des risques littoraux :

Synthèse cartographique et statistique de la vulnérabilité du territoire face aux risques d'érosion et de submersion marine.

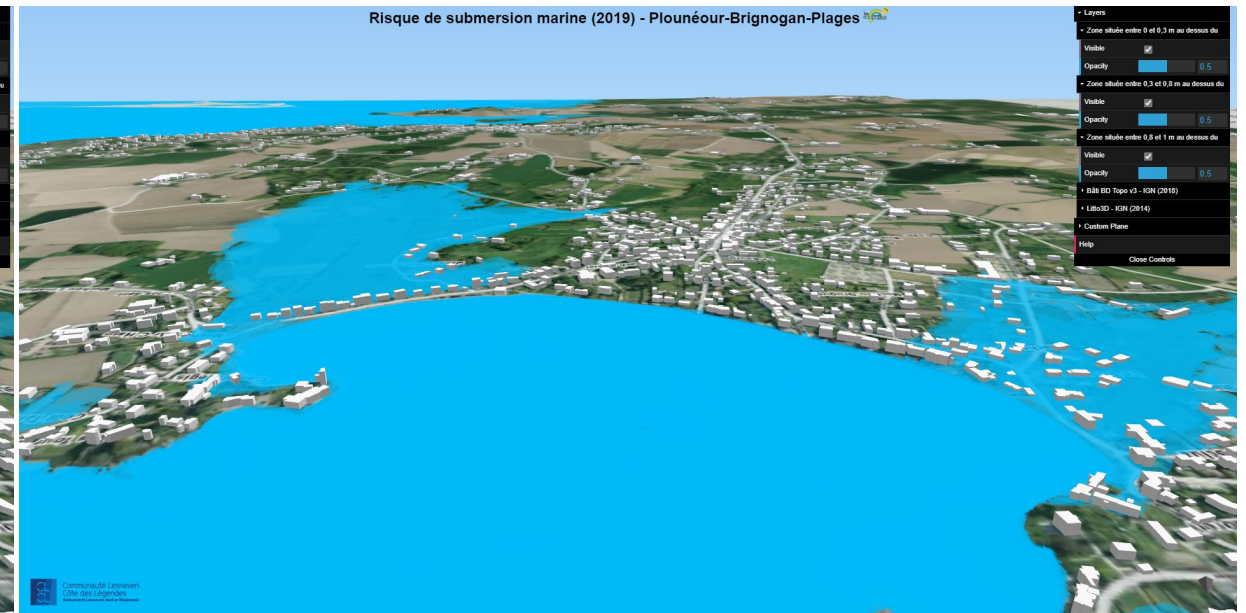
Initiative locale et une volonté politique de la CLCL :

- Anticiper les risques
- Modélisation des aléas selon un scénario issu de la combinaison de plusieurs paramètres
- Prise en compte de ces aléas dans les documents d'urbanisme



# Modélisation de l'élévation du niveau de la mer :

Dans la démarche du PCAET et du Pays de Brest, la CLCL a élaboré :  
une **modélisation 3D de l'élévation du niveau de la mer à destination des habitants** afin de prendre en compte les dernières prévisions du GIEC.



# HISTORIQUE

## ■ 2020-2023 :

2<sup>ème</sup> Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) lancé par la DREAL Bretagne, la Région et le CEREMA

- ❖ Co-construction de la stratégie avec les habitants
- ❖ Retranscription des connaissances dans le PLUI pour les choix d'aménagements

Autres Actions avec le soutien du Partenariat Litto'Risques (CD29-UBO-CEREMA) et le Programme de recherche OSIRISC+ (UBO)

- ❖ Suivi de l'évolution du trait de côte sur 7 sites pour évaluer l'impact morphologique des tempêtes et les actions de gestion du trait de côte, dégager des tendances d'évolution à court et moyen termes.
- ❖ Déploiement de science participative avec CoastAppli
- ❖ Système d'endiguement
- ❖ Alerte et la Gestion de crise



# Stratégie de gestion intégrée du trait de côte ( SLGITC)

La Stratégie : point de départ d'une démarche de recomposition territoriale en fonction des risques littoraux.

2<sup>ème</sup> Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) lancé par la DREAL Bretagne, la Région et le CEREMA :

- Co-construction de la stratégie avec les habitants
- Retranscription des connaissances dans le PLUI pour les choix d'aménagements

CLCL Communauté Lesneven Côte des Légendes  
Kumunadeg Lesneven Aod ar Muzennad

# La Mer ! MONTE !

LES RISQUES LITTORAUX S'ANTICIPENT AUJOURD'HUI

**PARTAGEZ VOTRE VISION  
DU LITTORAL DE DEMAIN**

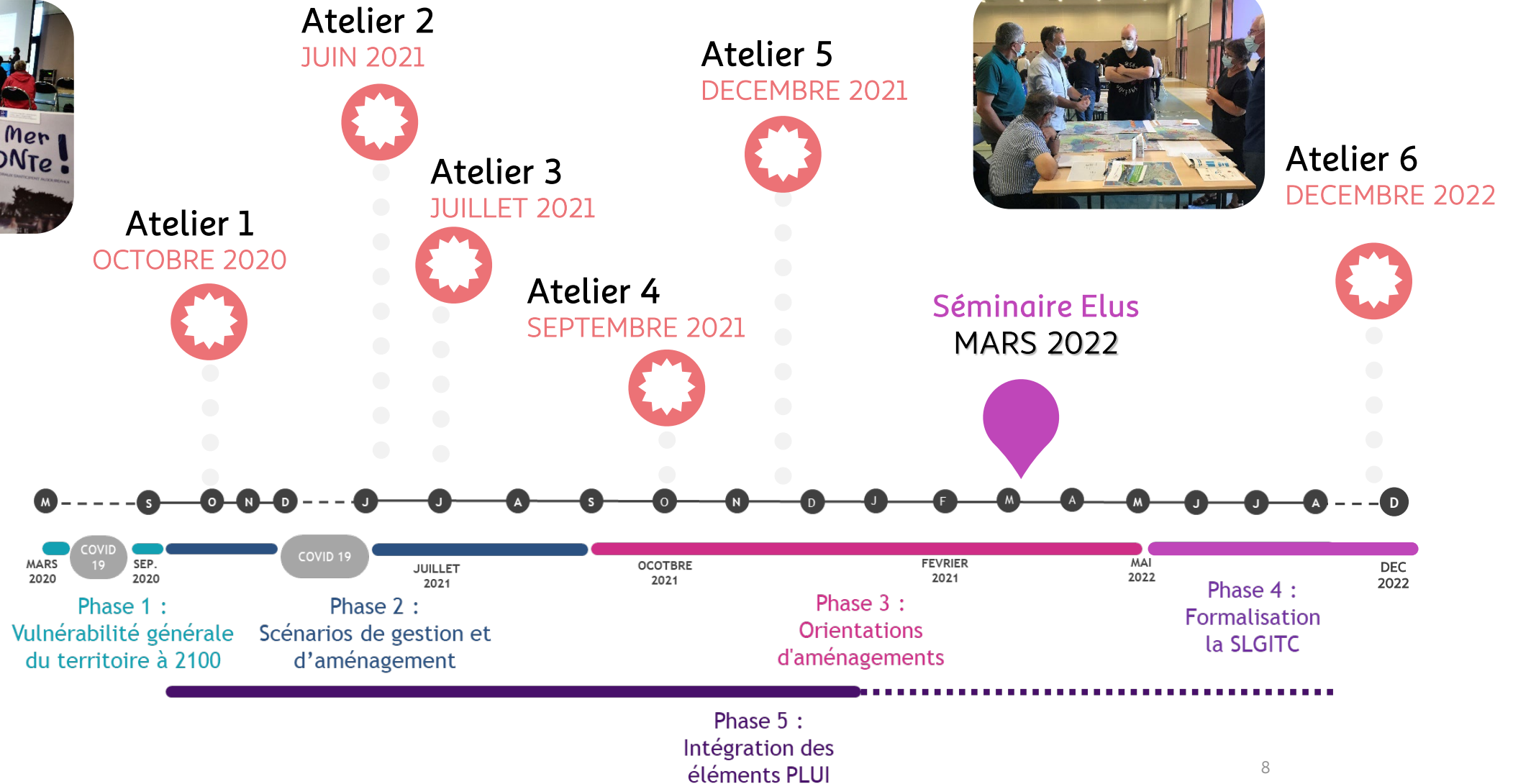
Conférence régionale  
de la mer et du littoral

Dans le cadre de sa stratégie de prévention des inondations et de la gestion du littoral (GEMAPI), la Communauté Lesneven Côte des Légendes (CLCL) organise un premier atelier participatif pour échanger avec les habitants sur les risques littoraux et le changement climatique.

**JEUDI 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2020**  
18h30 / COMPLEXE KERJÉZÉQUEL - LESNEVEN

PORT DU MASQUE Océan

# Déroulement de la stratégie de gestion intégrée du trait de côte ( SLGITC)





## Etapes de la stratégie de gestion intégrée du trait de côte ( SLGITC) :

**1- LE DIAGNOSTIC** a permis un approfondissement des éléments de connaissance et une synthèse de la vulnérabilité du territoire sur les 22 bassins à risques.

**2- LA DÉFINITION DES OBJECTIFS TERRITORIAUX** sur chaque bassin à risque. Les participants aux ateliers ont affiné les orientations définies, lors du 1<sup>er</sup> AMI pour les secteurs stratégiques. L'objectif est de définir et spatialiser les orientations d'actions par typologie d'espace.

### 3- L'ÉLABORATION DES SCÉNARIOS DE GESTION POSSIBLE

Les participants lors des ateliers ont proposé différents scénarios de gestion :



DIGUE

#### Lutte Active

Créer/entretenir/conforter des ouvrages afin de ne pas perdre de terres face aux assauts de la mer.

REHABILITATION  
DES DUNES

#### Protection Alternative

Accompagnement des processus naturels permettant de ralentir les phénomènes d'érosion (plantation...)



ADAPTATION BÂTI

#### Adaptation

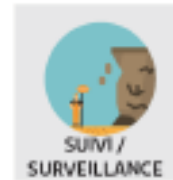
Réduire la vulnérabilité de son bâti...



RELOCALISATION

#### Relocalisation

Déplacement des biens ou des activités vers l'intérieur des terres.

SUIVI /  
SURVEILLANCE

#### Surveillance

Mesurer régulièrement l'évolution du trait de côte

## Etapes de la stratégie de gestion intégrée du trait de côte ( SLGITC) :

### 4- INTÉGRATION ET PLAN D' ACTIONS DE LA STRATÉGIE DANS LES PLANS ET PROGRAMMES LOCAUX (PLUI)

La CLCL et les communes ont formalisé leurs choix de gestion du trait de côte sur le territoire dans un programme d'action pour :

- **Préserver les secteurs naturels** et leurs évolutions en améliorant la connaissance par des suivis de l'évolution de la zone côtière,
  - **Privilégier la protection alternative** sur les secteurs naturels et semi-naturels pour accompagner les processus naturels.
  - **Protéger les zones urbaines les plus denses** en assurant la sécurité des biens, des personnes et des activités économiques avec notamment le maintien des digues existantes sur le court terme.
- > Dès le moyen terme, **adapter en fonction des hauteurs d'eau potentielles** et du type de biens et engager un processus de **relocalisation**.

**01 CURNIC**  
 Maintien des ouvrages et actions d'accompagnement des processus naturels permettant d'avoir le temps nécessaire d'effectuer le repli des enjeux exposés et la renaturation du site



Ce secteur est protégé par un large cordon dunaire du Vougo (Commune de Guissény) qui s'étire sur environ 2 km depuis la falaise morte du Zorn et la digue du Curnic datant de 1843. Ces éléments jouent un rôle essentiel de rempart à une éventuelle submersion marine et sont d'autant plus importants que cette zone comporte de nombreux secteurs habités (camping, lotissements, fermes...).

*Exemples d'actions : suivi morphosédimentaire de la dune du Vougo.*  
*Court terme : maintien de l'enrochement Enez Croaz-Hent et de la digue du Curnic ; protection alternative (reprofilage et comblement des dépressions dunaire) sur Nadeven et le Vougo*  
*Moyen terme : Relocalisation des biens...*

**BAIE DE TRESSENY  
 DIBENNOU, LA GREVE, COUFFON**

**02 03 04**  
 Protection alternative / adaptation du Hameau du Couffon à court terme vers une relocalisation des biens exposés



Le fond de baie de Tresseny est relativement protégé des houles dominantes, la côte alterne entre des pointes rocheuses et de petites plages sableuses. L'embouchure du cours d'eau du Quillimadec est située au moulin du Couffon. L'école Diwan est à proximité de la zone submersible au niveau de la Grève.

*Exemples d'actions : projet de démolition de l'ancienne école et renaturation du site de la Grève (résilience, zone tampon)...*

**05 MANER DROLIC**

Adapter les activités et les lieux de vie les moins à risque, en se passant d'investissements sur les ouvrages de protection.

**22 BAIÉ DE GOULVEN**  
 Mise à niveau des ouvrages permettant d'avoir le temps nécessaire d'effectuer le repli des bâtis et l'adaptation agricole



La baie de Goulven suit une dynamique naturelle d'accrétion (ensablement) avec le développement de la végétation halophile. Des digues ont été érigées pour poldériser les terres. L'entrée de la baie est délimitée à l'ouest par le pointement rocheux de Kerguelen et à l'est par la flèche de Keremma. La digue Rousseau est un ouvrage majeur qui protège de la submersion une zone basse arrière importante. Cette dernière est d'ailleurs traversée par un ouvrage hydraulique régulant les niveaux d'eau du réseau amont, dont celui de la flèche. Des problèmes d'inondation sont régulièrement relevés en période hivernale.

*Exemples d'actions : court terme : maintien et entretien des ouvrages avec la possible sécurisation de la digue, suivi de l'évolution de la zone côtière de Keremma, actions sur les ouvrages hydrauliques / moyen-long terme : adaptation des activités agricoles (sécurité des personnes, modifications des pratiques)...*

**21 KERGUELEN**



Repli des enjeux exposés et la renaturation du site

La côte nord du secteur de Kerguelen présente une anse d'érosion en face de la flèche sableuse, avec un recul important du trait de côte. Les enjeux exposés correspondent à une partie des bâtis du hameau de Kerguelen ainsi que des parcelles agricoles.

*Exemples d'actions : suivi de l'évolution des falaises limo-sableuse.*

**LIVIDIC - KERURUS - BALEANNOU**



Surveillance passive en fonction de l'évolution du trait de côte et adaptation des biens

Le Lividic est une grande plage sableuse avec un cordon dunaire. Le trait de côte du Lividic à Kerurus est relativement stable. Des enrochements ont été mis en œuvre, notamment au droit du centre nautique afin de maintenir le trait de côte.

*Exemples d'actions : suivi du stock sédimentaire de la plage du Lividic.*

**15 BOURG DE BRIGNOGAN  
 16 SCLUZ ET GARO**



Vivre avec les risques, adapter les activités et les lieux de vie les moins à risque, en se passant d'investissements importants sur les ouvrages de protection

Le front de mer artificialisé du bourg de Brignogan se situe à l'intérieur d'une anse abritant un port. Un mur en béton armé a fixé le trait de côte. En arrière de l'ouvrage de la route de la Corniche, il y a plusieurs zones humides submersibles. Cette zone a été fermée de sa connexion naturelle avec la mer par des aménagements humains.

*Exemple d'actions : Les zones basses fluviales (zones naturelles) sont laissées libres aux évolutions naturelles, réduire la vulnérabilité en cas de submersion marine (sécurité des personnes, résilience du bâti)...*

**13 CHARDONS BLEUS ET PLAGE  
 14 DES CRAPAUDS**

Vivre avec les risques, adapter les activités et les lieux de vie les moins à risque sans investissement sur les ouvrages



La ligne du rivage est globalement artificialisée par un ensemble de murets et d'enrochements. Les ouvrages et l'hôtel de la mer ont subi des dommages lors des tempêtes de 2014.

*Exemples d'actions : réduire la vulnérabilité en cas de submersion marine (sécurité des personnes, résilience du bâti)...*

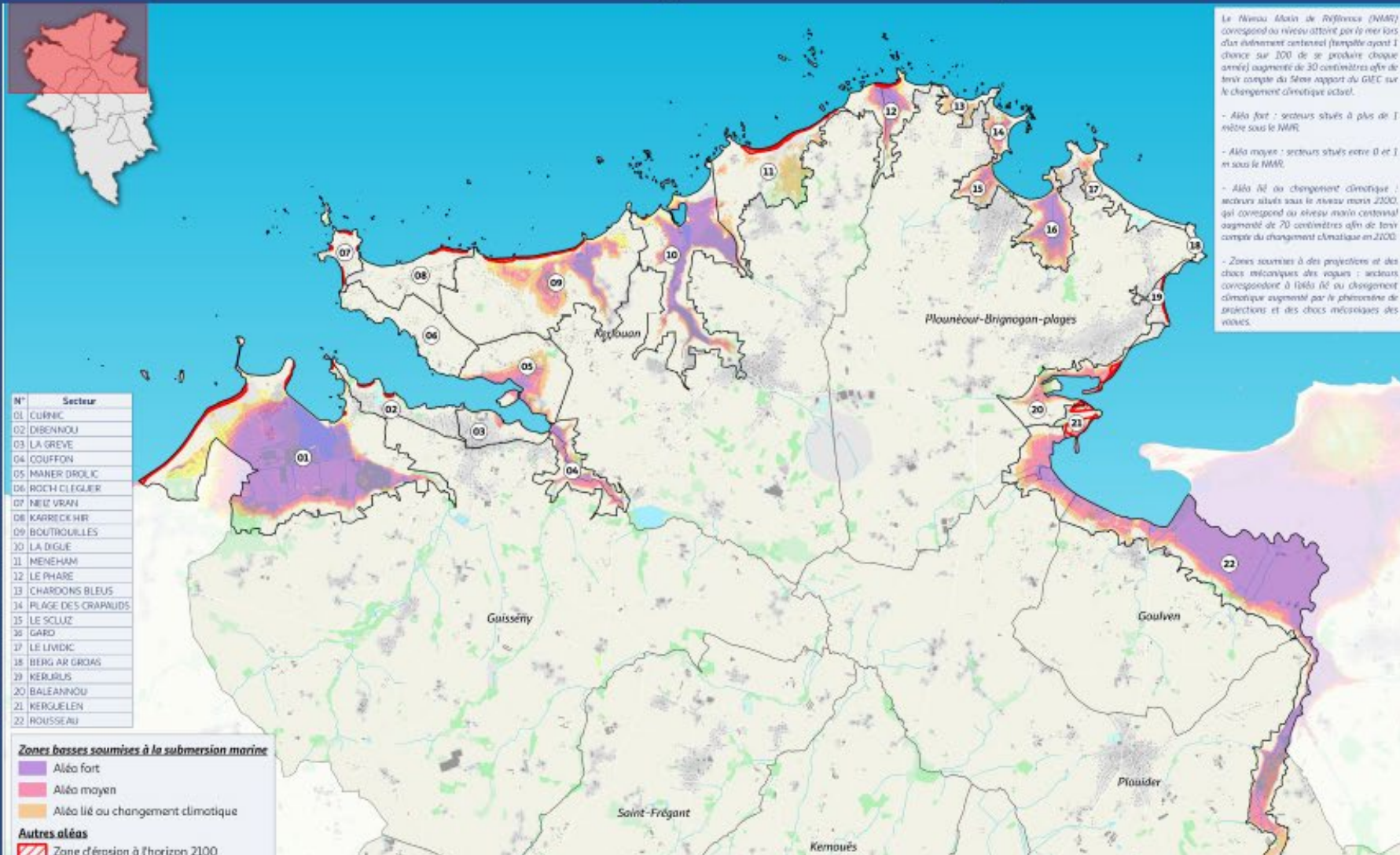
**12 LE PHARE**



Laisser faire au niveau du cordon dunaire, relocalisation / fermeture du camping du phare, adaptation des bâtis en frange littorale

Les plages autour du phare de Pontusval présente une dynamique érosive, sauf pour la partie partie extrême ouest. La dune présente une faible largeur, une pente raide avec des enrochements. La zone submersible correspond globalement à la zone humide avec la présence d'un camping, des parcelles agricoles, la route d'accès au phare et quelques bâtis du hameau de Porspol.

*Exemples d'actions : suivi de l'évolution de la*



N°	Secteur
01	CURNIC
02	DIBENNOU
03	LA GREVE
04	COUFFON
05	MANER DROLIC
06	ROCH CLEGLIER
07	NEIZ VRAN
08	KARRECKHIR
09	BOUTROUILLES
10	LA DIGLE
11	MENEHAM
12	LE PHARE
13	CHARDONS BLEUS
14	PLAGE DES CRAPAUDS
15	LE SCLUZ
16	GARO
17	LE LIVIDIC
18	BERG AR GROS
19	KERURUS
20	BALEANNOU
21	KERGUELEN
22	ROUSSEAU

**Zones basses soumises à la submersion marine**

- Aléa fort
- Aléa moyen
- Aléa lié au changement climatique

**Autres aléas**

- Zone d'érosion à l'horizon 2100

Le Niveau Moyen de Référence (NMR) correspond au niveau atteint par la mer lors d'un événement centennal (tempête ayant 1 chance sur 200 de se produire chaque année) augmenté de 30 centimètres afin de tenir compte du Séne rapport du GIEC sur le changement climatique actuel.

- Aléa fort : secteurs situés à plus de 1 m sous le NMR.
- Aléa moyen : secteurs situés entre 0 et 1 m sous le NMR.
- Aléa lié au changement climatique : secteurs situés sous le niveau moyen 2100, qui correspond au niveau marin centennal augmenté de 70 centimètres afin de tenir compte du changement climatique en 2100.
- Zones soumises à des projections et des chocs mécaniques des vagues : secteurs correspondant à l'aléa lié au changement climatique augmenté par le phénomène de projection et des chocs mécaniques des vagues.

## Secteur 10 – La digue

Protection alternative à court terme (sur 5 ans) pour permettre la préparation à l'adaptation des zones arrières (rechargement, reprofilage, plantation oyats)

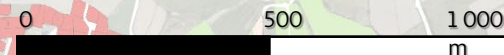
Protection alternative sur le cordon dunaire pour une adaptation plus rapide des enjeux

**Littoral – cordon dunaire**  
Laisser-faire dès le moyen terme (5-20 ans) jusqu'en 2100

**Exutoire d'eau pluvial**  
Adaptation des ouvrages hydrauliques dès le moyen terme (5-20 ans) jusqu'en 2100

**Polder de la Digue**  
Adaptation des biens/ activités exposés dès le moyen terme (5-20 ans) jusqu'en 2100  
*Quand les conditions ne le permettent pas, relocalisations des biens exposés.*  
*Evolution de l'adaptation à moyen et long terme selon les conditions et l'exposition aux risques.*

**Polder de la Digue – zones naturelles**  
Laisser-faire dès le moyen terme (5-20 ans) jusqu'en 2100



## Poursuivre les actions sur les risques littoraux

- Améliorer les actions de **connaissances**
- **Poursuivre le programme d'action prévention des inondations**
- Favoriser une prise de **conscience collectives des risques** et le **partage des connaissances scientifiques et réglementaires**
- Agir sur la **sécurité des personnes et des biens, la protection de l'espace naturel, l'urbanisme et l'occupation du sol**
- Poursuivre la **démarche participative** en favorisant les sciences participatives sur l'observation des risques côtiers



**MERCI**

**DE VOTRE ATTENTION**

